

COMPTE RENDU

Instance de Proximité « Information et Sports »

3 Juillet 2025

Étaient présents :

Direction : Frédéric Debains (RH, Président de l'instance), Muriel Pleyne (directrice adjointe de l'information), Virginie Fichet (directrice adjointe de la rédaction), Laetitia Naciri (RRH), Romain Messy (directeur de France info)

Représentants de proximité : Anne Guillé-Épée (SNJ), Cécile Laronce (CGT), Sophie Lacombe (CFDT), Kamel Founas (CGC), Ben Barnier (FO)

- Cécile Laronce a été élue secrétaire de l'instance en remplacement de Georges Pinol
- À la suite de l'agression subit par Eléonore Bailly le 9 juin, il y a eu une prise en charge RH, une plainte a été déposée et un accident du travail déclaré. Aujourd'hui, la direction souhaite analyser les circonstances de l'agression, faire un arbre des causes, une analyse en détail avec la Dsqvt. Elle souhaite y associer un membre de l'instance. Kamel Founas se porte volontaire. Cela se fera entre le 9 et le 18 août.

Questions récurrentes

1- Quel est le nombre de missions réalisées par les rédactions siège MFTV (F2 + F3 + Sports + Franceinfotv et .fr) entre la dernière réunion des RP et celle de ce jour, dont le transport et l'hébergement n'ont pas été prises en charge par leurs directions respectives ? Pour quelles raisons ?

Réponse : 0

2- Quels sont les reportages pour France 2 + France 3 + FranceInfotv, entre la dernière réunion des RP et celle de ce jour pour lesquels une JRI a réalisé un montage ?

Réponse : 0

Ressources Humaines

3-légionelles ?

Des légionelles à FTV : info ou rumeur ?

Certains réseaux sociaux, ainsi que des médias ont évoqué ces derniers jours la présence de légionelles dans les circuits de refroidissement de la maison France Télévisions. Qu'en est-il ? Les salariés sont-ils en danger ? Est-ce la raison pour laquelle la climatisation ne fonctionne pas ?

France Télévisions fait-elle l'objet d'une enquête de la part des services de l'État sur ce sujet ? Pourquoi aucune communication officielle sur ce sujet ?

Réponse :

Ce sujet est suivi au niveau de la DSQVT. Il y a eu une communication le 23 juin. La présence de légionelles a été détectée en septembre pendant un contrôle. Une désinfection a été mise en œuvre. Il n'y a aucun cas de légionellose. Les 4 tours aéroréfrigérantes ont été mises en maintenance. Ensuite il y a eu un prélèvement mi-juin le résultat a été donné hier : il n'y a aucune trace de légionelle donc on procède à la remise en route de la clim. Cela sera progressif. On ne sait pas combien de temps ça va prendre pour tout remettre en service.

4-Climatisation

Dans la nuit du 20 au 21 juin, une panne massive a touché tous les serveurs de FTV, en surchauffe à cause des dysfonctionnements du système de climatisation du bâtiment. Samedi matin, le 21 juin, France Info n'était toujours pas en mesure de reprendre ses émissions en direct.

Après les salariés, c'est donc l'antenne qui a été mise en danger.

Que s'est-il passé, alors que depuis plusieurs semaines, on nous explique que les process sont refroidis de façon prioritaire ?

Les générateurs installés en renfort côté Delebarre n'ont-ils pas été correctement dimensionnés ?

Dans une communication officielle transmise la veille de la panne (et de façon bien tardive au regard des conditions de travail extrêmement dégradées), on nous parlait d'une remise en route progressive des tours aéroréfrigérantes. Cette action était-elle prématurée ?

Peut-on enfin savoir pourquoi les opérations de maintenance des tours ont été programmées si tard dans l'année, sachant que les risques de fortes chaleurs dès la fin du printemps étaient très importants ?

De plus, alors que la régie son de France Info ne fonctionnait plus, pourquoi la chaîne info n'est-elle pas reliée à une régie de secours ?

Par ailleurs, aura-t-on de la clim dans tout le bâtiment cet été, ou pas (ce qui expliquerait l'apparition des ventilateurs dans les services).

Réponse :

La remise en route de la ventilation devrait régler la situation.

Il y a un pic de chaleur qui rend difficile l'évacuation de la chaleur accumulée dans le bâtiment.

Les ventilateurs étaient une solution palliative.

Le 21 juin une communication a précisé qu'il y avait eu un acte de malveillance.

Un point complet aura lieu en CSE du 9/10 juillet.

5-Alternants : qui sont-ils ?

Combien sont-ils dans notre périmètre ? Chez les PTA ? Chez les journalistes ?

À l'issue de leur alternance, pour ceux qui sont en fin d'étude combien se voit proposer un contrat CDD, CDI ?

Réponse :

Les données sont présentées à la commission emploi formation. Il faut se rapprocher des élus qui y siègent pour avoir les chiffres.

À la direction de l'Info du siège il y a 36 alternants dont 10 PTA et 26 journalistes en 2024/2025.

5 bis -SOS alternants

Les RP ont recueilli les témoignages d'alternants qui terminent leur expérience à FTV échaudés et dégoûtés. Tout le contraire du but recherché ! De mauvaises expériences avec des salariés.

Ils témoignent : "J'ai tout donné et je n'ai quasiment pas eu de reconnaissance en retour", « ils ont réussi à me dégoûter de la télé définitivement », « je suis soulagé de savoir que je ne reviendrai pas ».

Les RP considèrent que FTV doit réparer les erreurs et manquements auprès de ces jeunes.

Les RP réclament que puisse être mise en place une "seconde chance" en cas de bilan insuffisant de l'alternant, ce qui permettrait le cas échéant de mettre en valeur les responsabilités de chacun et de permettre l'immatriculation.

Réponse :

Nous mettons en place des points de suivis réguliers et nous n'avons pas eu ses retours généralisés.

Les alternants qui ont des difficultés doivent se rapprocher de leur rh pour trouver des solutions comme c'est déjà arrivé dans le passé.

Les alternants dont le jury n'a pas validé l'immatriculation peuvent représenter leurs candidatures quand ils ont renforcé leurs compétences par d'autres expériences professionnelles.

6-Télétravail : Qui ? Comment ?

Le télétravail est un droit acquis des salariés à FTV. Or, la direction à maintes reprises a indiqué que le télétravail ne serait pas possible pour les journalistes de l'information nationale.

Quelle est la règle exactement pour les journalistes, et les PTA de l'information nationale ?

Les RP souhaitent avoir un état des lieux sur le Télétravail au sein du périmètre Infos / Sports

Quels sont les métiers ou secteurs qui ne sont pas éligibles au télétravail ?

Combien y a-t-il de télétravailleurs chez les PTA, chez les journalistes ?

Combien de salariés se sont vu refuser le télétravail ? Chez les PTA ? Chez les journalistes ?

Quel est le taux de télétravail accordé chez les PTA ? Chez les journalistes ?

Comment se fait la répartition des jours pour les télétravailleurs (2 puis 3 jours/semaine, 1 jour/semaine, 1 semaine sur 2...), etc.

Réponse :

Le télétravail n'est pas un droit acquis. Pour pouvoir en bénéficier il faut occuper des fonctions dont les activités sont susceptibles d'être exercées à distance et il faut pouvoir être autonome. La direction de l'information considère que le tt n'est pas compatible avec un poste de journaliste à rédaction nationale notamment au regard du caractère imprévisible de l'activité.

Cependant en cas d'urgence qui empêche de se rendre sur site : climat, problème de transport, grève, etc... Un journaliste peut demander à bénéficier d'un jour de télétravail exceptionnel. Une exception : en cas d'avis médical.

Pour les PTA, la mise en œuvre avec un avenant est possible pour :

- L'Infographie
- La médiathèque
- L'atelier de production
- La planification centralisée
- L'organisation est décidée entre le manager et le salarié en fonction de l'activité.

C'est jusqu'à 50% du temps dans la limite de 100 jour par an et 2 ½ par semaine maximum. Les jours sont fixes ou variables avec une planification mensuelle ou au trimestre, en fonction de l'activité, et par journée entière.

Les jours prévus peuvent être changés en fonction de l'activité ou de circonstances particulières avec un délai de prévenance de 3 jours minimum.

7- Salle de repos : cartographie du siège

Pourrait-on, à l'instar des douches, avoir la cartographie des salles de repos au siège ? Avec les lieux précis avec la mention de salle de repos spécifiquement

dédié ou pas. La direction s'est engagée à la transmettre aux élus lors de cette IP de juillet.

Réponse :

Les salles de repos pour l'info communiquées par l'img :

- R040 hf
- R2945 hf2
- D344 infographie
- D346 infographie
- V342 monteurs mixeurs
- V 3907 météo
- S5237 JRI

Ce sont les espaces avec mention repos ou pause. S'ajoutent de nombreux espaces de convivialité, de détente.

7 bis- Espace repos au service pol/eco : échange de bons procédés

Les journalistes du service éco souhaitent récupérer le local dédié aux documentalistes pour en faire leur espace détente. Les documentalistes récupéraient les bureaux centraux de 4 journalistes (M. Perrier, L. Deschateaux, E. Tixier et de K. Douli) qui ont donné leur aval. Ces derniers récupéreraient d'autres bureaux vacants dans l'open-space.

Quand serait-ce possible d'organiser ce déménagement qui nécessite l'aménagement de l'espace repos et le déménagement des bureaux des documentalistes ?

Réponse :

La direction est surprise que cette question arrive en instance.

Elle préconise que les salariés se rapprochent d'abord de leurs managers pour faire une demande.

Il y aura ensuite une instruction de la demande auprès des services.

8-Manque de confidentialité dans l'Open-Space.

À FTV du 3e au 5e étage, coté tram et Seine, les salariés ne savent plus où se mettre pour échanger en tête à tête de manière confidentielle entre collègues ! Souvent ils se réfugient dans un recoin coincé entre la photocopieuse et la fontaine à eau pour parler boulot. Et les places sont chères ! Des cabines solos mal insonorisées pour téléphoner existent mais trop peu de places dédiées au tandem ou trio.

Les RP réclament dans les futurs plans d'emménagement la création systématique de mini espaces de convivialité. C'est important de se parler.

Cette mise en place est -elle possible à court terme ?

Réponse :

Le secrétariat général de l'info a conscience du besoin de confidentialité et ne manquera pas de créer des espaces quand l'opportunité se présentera.

9-Points effectifs Magazines Info (droit de suite)

Les RP regrettent le manque de transparence quant aux détachements accordés dès qu'il s'agit des magazines. Nous dénonçons un deux poids deux mesures, et souhaiterions qu'un turn-over soit mis en place par la RH, pour donner à tous les journalistes motivés la possibilité de travailler au moins une saison avec les équipes des magazines. Nous maintenons nos questions posées lors de la dernière IP.

Les RP souhaitent encore avoir un focus plus précis sur les effectifs, CDI aux magazines de l'info. Parmi les 53 (c'est le nombre donné par la direction en mai dernier) CDI, combien sont issus de la rédaction ex France 2, et combien sont ex France 3 rédaction nationale ? Combien sont issus des rédactions régionales de France 3 ? Merci de détailler pour chaque magazine : Envoyé Spécial ; Complément d'Enquête ; Nous les Européens.

La directrice des magazines avait expliqué que les mois de mai et juin étaient l'occasion de faire du turn-over en particulier pour les journalistes en mission de détachement. Quel est le nombre de ces missions qui s'achèvent au mois de juin, combien sont remplacées par d'autres salariés ?

Réponse :

Nous avons déjà répondu à cette question posée déjà 3 fois. C'est la dernière fois que nous y répondons.

Plus questions de France 3 et France 2 depuis 10 ans, les contrats de travail stipulent que les journalistes travaillent à la rédaction nationale de l'info.

Le recrutement se fait sur la base des compétences et des besoins des magazines au-delà de la seule volonté.

Tous les journalistes qui ont candidaté ont été reçu par les magazines concernés. A ce jour 2 reporters et 1 encadrante, une 3eme reporter candidate a annulé son rendez-vous.

Les magazines sont en attente des arbitrages budgétaires pour les ETPS de l'année prochaine.

Il n'y a aucune opacité les équipes sont composées en fonctions des profils, des etp, des compétences nécessaires.

Les journalistes de la rédaction qui ont donné satisfaction sur la saison peuvent être reconduits la saison suivante, il faut du temps pour comprendre le fonctionnement du format et la direction des magazines n'a pas envie qu'une fois aguerris les journalistes partent au bout de un an.

10- Une prime pour les CDD bi-qualifiés des bureaux de France Télévisions en région

Nous avons déjà posé la question dans cette instance. Pourquoi les journalistes ayant une compétence complémentaire validée qui sont en CDD à France 2 ne touchent-ils pas la prime de CC1 ou CC2 lorsqu'ils sont en CDD dans les bureaux de France 2 ?

Voici la réponse qui a été faite à l'un d'entre eux récemment. :

"Les conditions d'octroi d'une prime de compétence complémentaire (de niveau 1 ou 2) sont fixées par l'article 2.2.5.1 du Titre 2 de l'accord collectif, qui dispose « La seule validation de la compétence complémentaire ne permet pas au journaliste de prétendre au versement de cette prime. »

En application de cette disposition, nous considérons que les journalistes CDD ne sont pas embauchés à la rédaction nationale sur des postes qui requièrent l'exercice effectif de la compétence complémentaire et que par conséquent ils n'ont pas vocation à percevoir la dite prime."

Or parmi les conditions nécessaires pour toucher cette prime, il est stipulé dans le même accord collectif :

"de pouvoir, en fonction de l'urgence liée à l'actualité, être sollicité au sein d'une même journée tant comme journaliste rédacteur que comme journaliste reporter d'images." Article 2.2.4.3 (page 185 de l'accord collectif).

Réponse :

Les cdd embauchés à la rédaction nationale le sont soit en qualité de JRI, soit en tant que rédacteur et ils ne vont pas exercer les 2.

C'est pour ça qu'ils n'ont pas la prime.

On a lancé une comparaison avec les pratiques au sein du réseau régional de france3 car il semble important d'avoir une pratique homogène.

On attend la réponse de la DRH du réseau.

Nous adapterons notre pratique en fonction de la réponse.

Direction de l'information

Rédaction nationale

11-ICI national : quel avenir pour les équipes ?

Il serait question de faire disparaître la rédaction nationale des éditions ICI en décembre 2025 : qu'en est-il ?

Quelles sont les perspectives pour les collaborateurs de la rédaction nationale détachés sur les éditions ICI 12 13 et ICI 19 20 ? Et pour l'ensemble des équipes y compris les CDD ? Seront-ils réaffectés sur des éditions de la rédaction nationale ? Ces salariés sont inquiets pour leur emploi.

Y aura-t-il encore de l'info nationale et internationale dans les éditions régionales d'ICI ? Si oui, qui réalisera les sujets et les reportages ?

Réponse :

On ne va pas spéculer.

Tout cela est un projet en discussions : info/consultation du CSE.

Les journalistes qui travaillent pour ICI dans la structure de pilotage sont tous en détachement jusqu'à fin août donc si le projet aboutissait, on discuterait de leur réaffectation dans la rédaction nationale.

Au sujet du maintien des longs formats fabriqués pour les éditions ICI, vont-ils exister encore ?

Réponse :

D'une part, toutes les régions n'en ont pas besoin et d'autre part, il y a des longs formats dans d'autres services 13H, 20H, à nous les européens qui peuvent être diffusés et l'équipe de Vaise peut en faire aussi.

11 bis- Pourquoi une image IA au journal de 20h ?

Dans le JT du 20h du lundi 23 juin, un reportage consacré au bombardement de la prison d'Evin en Iran par Israël, l'image de l'explosion de la porte, a été en fait générée par l'IA. Outre France télévisions, plusieurs Médias ont été trompés par cette fausse image. La direction peut-elle nous expliquer quel a été le processus de sélection de cette vidéo ? S'agissait-il d'une séquence reprise sur les réseaux ? Si oui, les Révélateurs ont-ils les moyens techniques de déjouer ce genre de Fake news ? Comment pouvons-nous lutter contre cette désinformation générée par l'IA ? Les rédactions sont pour l'instant très démunies sur ce sujet...

Réponse :

Il n'y a pas de certitude que cette image ait été générée par l'IA. Personne ne peut le certifier c'est juste une forte probabilité.

Ce jour-là, les révélateurs certifient que c'est une image du jour c'est ça qu'ils peuvent vérifier, aujourd'hui il n'y a pas de logiciel qui permet de vérifier si c'est de l'IA.

On n'a pas de certitude que c'était de l'IA, un doute seulement.

On a pris la décision de diffuser car l'image a été diffusée à la fois par les gardiens de la révolution côté iranien et par le ministère israélien des affaires étrangères.

La porte a bien sauté, ce n'est pas une fake news, nos contacts sur place sont allés vérifier. On a diffusé cette vidéo avec les précautions en précisant la source.

12-Le journal de 13h en roue libre ?

Alors que tous les reportages sont visionnés avant leur diffusion, les rédacteurs en chef du journal de 13h relisent-ils également les lancements du présentateur ?

Dans le journal de 13h du mardi 17 juin, après un reportage sur les bombardements en Ukraine et un OFF sur Gaza, le présentateur a enchaîné sur le sujet suivant de cette façon : « en France, c'est la bataille des plages qui reprend de plus belle en ce début de saison... ».

Un enchaînement totalement inapproprié et indécent qui pose question !

Réponse :

Vu comme ça l'enchaînement est malheureux. Entre les deux sujets il y en avait un autre sujet qui a sauté. L'explication est là.

ANNE GUILLE fait remarquer qu'il y a un problème avec ce présentateur qui refuse de modifier ces lancements. Il cherche à survendre les sujets en prenant des libertés avec la réalité. il y a un problème de rigueur avec ce présentateur. Résultat : les infos dans les lancements sont parfois erronées.

Réponse : Les lancements sont relus par les rédacteurs en chef et chef de service. On peut lui faire repasser le message pendant la réunion du 8 juillet avec l'édition du 13 h et les correspondants.

13-Itinérances montées sur place : pour quoi faire ?

À quoi sert vraiment l'itinérance quand les sujets montés dans l'urgence sur place ne sont pas diffusés dans la semaine de tournage ? Au-delà d'un montage précipité dans des conditions parfois rustiques, cela démontre que ces itinérances n'ont pas l'intérêt journalistique que la direction leur donne. Les RP demandent à nouveau pourquoi la direction s'accroche à ces rubriques si ce n'est pour dépenser inutilement des frais de missions voire qui sait des primes de sortie ?

Réponse :

C'est fait pour des questions de planning mais on peut en rediscuter si c'est vraiment problématique.

France Info TV

14-Rencontre avec Romain Messy

Les RP souhaiteraient connaître la ligne éditoriale de Romain Messy pour France Info TV. Quelle organisation souhaite-t-il mettre en place afin d'éviter les erreurs à l'antenne de ces derniers mois ?

Réponse de Romain MESSY :

On a avec Muriel réorganisé la rédaction en vue de la bascule sur le canal 16.

C'est la désorganisation qui expliquait en partie les erreurs.

Avant, ils étaient amenés à tout faire et donc ne faisait pas tout bien.

Il y a maintenant 2 pôles: un pôle news / un pôle talk.

Le pôle news pour les titres, rappel de titres, news avec un bocal : des rédacteurs, des chefs et des responsables d'édition et présentateurs.

Leur mission : Traiter l'actu, les deskeurs, les équipes sur le terrain, toutes les entrées et sorties d'images.

Le pôle talk gère les débats, les enchormen des responsables d'édition.
Il identifie les angles et la programmation des invités.
Il y a maintenant 1 responsable en chef de la programmation. Le but c'est qu'il y ait moins de toutologue et plus d'experts.

Il y a quelques postes supplémentaires notamment de responsables d'édition.
Depuis le 6 juin, l'antenne est plus cohérente et plus riche.
Le fait d'avoir remis des JT à l'heure est une bonne chose. Notre grille nous semble équilibrée entre les faits et les débats.
Il y 56 invités extérieurs par jour ; 75 si on compte les intervenants internes.
Il y a plus de moyens qu'avant.
il y avait beaucoup de travail les premières semaines avec une rédaction de 130 personnes. J'ai deux adjoints, Marc Cantarelli et Philippe Rey. Ça nous permet d'être en permanence physiquement sur la chaîne info 7 jour sur 7. Même si on a encore des choses à corriger on est plutôt satisfait.

14bis-Premiers contacts

Lors de sa prise de poste, Romain Messy avait consulté les journalistes de FI mais pas les PTA, notamment ceux de la régie. Les RP souhaitent savoir si cet oubli est réparé ?

Les RP s'inquiètent de la présence du rédacteur en chef en régie du fait de l'exiguïté du local ?

La première utilisation de l'atrium comme plateau avait été abandonné en raison des nombreux effets négatifs sur les conditions de travail des salariés. Il a été décidé de l'utiliser à nouveau comme plateau.

Les RP souhaitent connaître les mesures qui ont été prises pour limiter l'impact sur le collectif au niveau des lumières du plateau, du son, des interventions plateau et plus généralement du bruit ambiant.

Réponse de Romain MESSY :

Je n'ai pas encore eu le temps de voir le personnel de la régie.

J'ai vu les Chefs de plateau pour mettre en place des gardes fous pour se servir de l'atrium car on avait conscience des difficultés.

Les nuisances de son sont générées par des comportements individuels par exemple des gens qui passent.

On a essayé de sensibiliser, on a demandé aussi de ne pas faire les debriefs au milieu de l'atrium.

La sensibilisation a été faite par mail et par affichage.

Il n'y a pas trop de problème depuis sur le 6 juin.

On n'utilise plus le canapé pour les ITW sauf 10 minutes par semaine.

L'atrium ça donne de la profondeur et de l'aération. Le fait de voir des gens travailler dans le fond n'est pas un problème. Le problème, c'est quand on voit des visiteurs.

La Place du rédac chef est en régie il doit être à un mètre de son chef d'édition.
Oui il y a des nuisances sonores mais ce n'est pas le rédac chef.
Il y a des personnes qui n'ont rien à y faire il y a du passage dans la régie.
Depuis le 6 juin l'accès à la régie a été restreint il faut badger pour entrer.
Elle est mal faite mais on ne peut pas la changer pour l'instant.
L'objectif est d'avoir un nouveau plateau avant la présidentielle, on étudie des projets
Un jour ou l'autre la régie aussi déménagera après le plateau.

15-La panne du 21 juin : une histoire ancienne ou à répétition ?

Où en est la panne qui a perturbé la diffusion de France Info TV dans la nuit du 20 au 21 juin ? Pourquoi n'y avait-il pas de système de secours de prévu ?

Réponse :

Il y avait un système de secours qui n'a pas fonctionné.
Il y a eu un problème avec une carte son qui a fondu, toute la journée il n'y a pas eu de direct, il a fallu la changer et attendre que la température chute pour le faire.
C'est une panne très exceptionnelle.
Tous les serveurs vont être externaliser parce que notre climatisation n'est pas fiable.
C'est un miracle qu'on ait pu diffuser cette journée-là.
C'était vraiment un problème de température il faisait 60 degrés dans le local
C'est un miracle qui n'y ait qu'une console son qui ait fondu. On aurait pu s'attendre à perdre tous les serveurs ou à un incendie.
C'est un acte malveillant, une plainte a été déposée, l'enquête est en cours.

Franceinfo.fr

16- Changement d'URL : Quelles conséquences sur la fréquentation ?

L'URL du site francetvinfo.fr est devenue franceinfo.fr. Visiblement la fréquentation des sites d'information de France Télévisions a chuté à la suite de ce changement, le référencement par Google étant moins performant, des articles ont été perdus. Qu'en est-il aujourd'hui ?
La fréquentation a-t-elle retrouvé son niveau d'avant le changement ? Avant le changement, le site de Franceinfo.fr était classé n°1, qu'en est-il aujourd'hui ?

Réponse :

La migration est intervenue le 14 mai ; les audiences SEO de franceinfo.fr sont en baisse de 30 à 40 %.
France info est nettement moins visible sur les actus chaudes en raison d'un déficit de labellisation et d'autorité du nom de domaine.

Cela va prendre du temps il faut que les robots de google comprennent que le nouveau site franceinfo.fr est aussi sérieux que francetvinfo.fr.

Malgré tout, les offres régionales et ultramarines sous le même nom de domaine, ont retrouvé une très bonne dynamique.

Malgré la migration, franceinfo.fr est en tête du classement Médiamétrie avec 21 817 000 visiteurs en mai.

Et 3 655 000 visiteurs unquotidiens devant le figaro.

17.Santé open space (droit de suite)

Dans l'open space de franceinfo.fr au 3e étage, aucune fenêtre ne s'ouvre pour ces bureaux et les journalistes travaillant en flex office peuvent se retrouver à partager un bureau à 3.

Les salariés s'étonnent qu'aucune autre solution ne leur soit proposée jusqu'à présent pour améliorer leurs conditions de travail.

Réponse :

Il est impossible de faire quoique ce soit pour ces fenêtres.

La santé des salariés n'est pas en danger.

Les salariés peuvent faire des propositions, aller voir leur RH, leurs managers pour exprimer leurs demandes et ensuite si les demandes ne sont pas prises en compte revenir vers l'instance.

C'est Laetitia Naciri la RRH pour France info, ici et iv3.

DRM

18-Matériel de prise de son à bout de souffle

Les RP constatent une usure des mixettes, des sacoches, et des micros non renouvelés depuis dix ans.

Le risque de panne est permanent.

Quand comptez-vous renouveler ce matériel ?

Réponse :

Un certain nombre de mesures ont été engagées depuis 2 ans.

Affectation des micros neufs mini CMIT et CMIT aux OPS qui en ont fait la demande.

Et pour certains collaborateurs, du matériel spécifique a été affecté : Micro Sennheiser et DPA.

Affectation de mixettes enregistreuses de nouvelle génération type SD 833 et ancienne génération 633 et de harnais pour les mixettes.

Achat de valises de transport de matériel.

Dotation d'émetteurs HF enregistreurs à ceux qui l'ont souhaité.

Sinon, il existe en pool au planning son un important stock de matériel spécifique pour prise de son particulière (micro HF étanche, système de prise de son stéréo, etc.).

Les mixettes traditionnelles 302 sont toujours d'actualité car nous en avons toujours en stock et elles sont facilement réparables. Un sondage sur leur état réalisé en début d'année auprès des OPS n'a fait remonter aucun risque de panne.

Il n'existe d'autre part aucun équivalent sur le marché.

Concernant les autres micros Schoeps et Newman, ils sont révisables. C'est le message passé aux OPS et nous sommes en attente de leurs retours.

19-Des roulettes ...

Les études sur les sacs à roulettes pour les pieds de caméra ont-elles abouti ?

Réponse :

Nous essayons toujours de trouver un modèle.

Zebra a gagné le nouvel appel d'offre ils ont été reçus et ont présenté un sac plus grand.

Des jri étaient présents, ils ont proposé un prototype de sac.

La société va envoyer le cahier des charges du prototype à son usine en Italie.

Une autre société a été reçu la semaine dernière elle a refusé de faire un prototype.

20-Formation agents de sécurité

À l'IP de mai 2023, à la suite de l'accident dont a été victime une salariée monteuse, de nombreuses questions avaient été posées sur la rapidité et la qualité d'intervention du personnel du siège, chargé de la sécurité. Les agents du PC sécurité qui répondent au 19 n'avaient même pas de brevet de secouriste.

À l'IP de juin 2023, à la question quelle sera la suite donnée pour éviter les risques en cas de problème de santé d'un collaborateur ? La direction avait répondu : « Concernant les sessions de formation du personnel de sécurité, le prestataire doit fournir le calendrier à la direction d'ici la fin du mois de juin ».

Qu'en est-il 2 ans après ? Ont-ils fait une formation ?

Si oui laquelle :

- GQS (gestes qui sauvent) de 2h
- PSC (premiers secours citoyen) de 8h ? En présentiel ? Ou en e-learning ?
- SST (sauveteur secouriste du travail) de 2 jours ?

Réponse :

À ce jour,

Tous les agents des sites parisiens disposent du SST (Sauveteur Secouriste du Travail) avec recyclage tous les 2 ans.

À MFTV tous les agents incendie du siège sont diplômés SSIAP (Service de sécurité et service aux personnes) ce qui impose qu'ils aient le SST et en plus le PSE1 et 2 (Premier secours en équipe) avec recyclage tous les 24 mois.

Les agents de sécurité incendie du siège sont aptes à prêter main forte aux autres agents, prêts à intervenir sur tous les sites campus.

21-Eau chaude

Cette question a déjà été posée en décembre 2024, sans résultat. La voici à nouveau : Une dérogation temporaire (décret 2023-310 du 24/04/2023) qui permettait de couper l'eau chaude sur les lieux de travail a pris fin en juin 2024.

Depuis juillet 2024, l'accès à l'eau à température réglable doit être rétablie (article R4228-7, al. 2, du code du travail).

Pourquoi n'est-ce pas le cas à France Télévisions ?

Quand France Télévisions se mettra-t-elle en conformité avec la loi ?

Réponse :

Pas de réponse.

85 ballons sont à remplacer et certaines tuyauteries sont à reprendre pour éliminer un risque de contamination dû à l'inactivité.

Chiffrage en cours pour porter à la commission d'investissement.

Le risque de légionellose est pris en compte dans la nature de ses travaux.

22-Vestiges du Covid à mettre au placard

Dans les salles (AT45, AT43, AT23, AT41, AT39, AT37, AT35, AT33, AT31, AT05, point copieur R3586, AT25, AT17(dans le cagibi), AT09, salle infographie).

On trouve encore les restes des séparateurs covid, socles et vitres, entreposés depuis 3 ans. Les RP considèrent qu'il est temps de les enlever, et demandent qu'ils soient retirés ! Voir photos en annexe.

Réponse :

La demande a été faite au service compétent.

23-Médiathèque : à quand la fin du plafond de verre ?

En 2024, un rapport de la commission sur l'Égalité Professionnelle avait pour les documentalistes du Siège fait la remarque suivante « dans ce service éminemment féminin... on constate un plafond de verre sur le niveau de qualification ». Cette année encore, cela s'est vérifié, s'il y a bien eu des passages

en groupe spécialisé 5S mais pas de 6S, alors que des documentalistes répondent aux critères. Cette situation interroge d'autant plus qu'une collègue partie en région a été promue cette année.

Les RP souhaitent savoir si pour briser ce plafond de verre les documentalistes du siège devront demander une mobilité en région ?

Réponse :

Il n'y a pas de plafond de verre puisque certains sont en groupe S dont une promue l'année dernière.

Direction des Sports

24- Vidéothèque des Sports : n'en jetez plus !

Depuis fin 2023, les documentalistes des Sports assument un accroissement d'activité et peinent à recruter en dépit d'un sous-effectif chronique.

Formation de 7 CDD ces deux dernières années par les membres de l'équipe, recrues qui ne sont pas restées. En cause, la rémunération non attractive en comparaison avec celle pratiquée à TF1, INA, Eurosport.

Les RP soulignent plusieurs problèmes dans le service :

- La non-prolongation du contrat d'un CDD, qui avait eu l'audace de réclamer une augmentation de salaire à quelques mois des événements de l'été 2024 (année chargée). Les documentalistes ont dû former un nouveau CDD à 1 mois des JO de 2024.
- Il a fallu la forte mobilisation de l'équipe pour que ne soit pas mis fin par la RH à la procédure de recrutement d'un de leurs collègues en avril 2025.

Réponse

Depuis 2 ans les mouvements au sein de l'équipe n'ont pas permis d'avoir un effectif stabilisé. La situation actuelle tend vers une stabilisation de l'équipe avec l'arrivée d'un CDD longue durée au 30 juin et un recours à l'intermittence pour les surcroits d'activité.

25-Pas de prime JO pour les docs des sports ?

Le service a fait face à la charge supplémentaire qu'ont représentés les événements de l'été (JO, JOP, Tour de France masculin, féminin, Roland Garros... et cela sans le versement de la moindre prime à l'issue de cette année compliquée.

Les RP demandent que cet oubli soit réparé !

Réponse :

Les heures sup ont été payées dans le respect du cadre légal. L'attribution de prime ne peut s'imposer d'autant que le budget associé à cette opération est limité.

26-Vidéotheque des Sports privée de sorties !

Le service ressent une dévalorisation de son travail depuis plusieurs mois. En 2025, les documentalistes ont appris qu'ils ne partiront plus sur les grands événements (tel que le Tour de France), par souci d'économies. Cela représente une perte substantielle des compléments de salaire. Face à ce cortège de mauvaises nouvelles, les RP demandent des revalorisations salariales pour compenser ces pertes, et font savoir que les salarié.es ne souhaitent plus être payé.es en compliments !

Réponse :

La sortie sur les événements n'est pas un sujet lié à la vidéotheque
Le contexte actuel (technologique, économique, écoresponsable) nous oblige à être plus vertueux notamment en s'appuyant sur la remote prod. Cela concerne tous les acteurs de la chaine de production : l'éditorial, la technique, la post prod, la vidéotheque.
Concernant la considération salariale, tous les ans il y a des augmentations pour les collaborateurs de l'équipe.

Prochaine instance

Mardi 9 septembre 2025

Contact RP Infos et Sports Cfdt

valerie.verduron@francetv.fr

sophie.lacombe@francetv.fr



Vos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21 - cfdtgroupe@francetv.fr